

Zitierhinweis

Tock, Benoît-Michel: Rezension über: Chantal Reydellet / Monique Chauvin-Lechaptois / Julien Bachelier (eds.), *Cartulaire de Saint-Melaine de Rennes. Suivi de 51 chartes originales*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015, in: Francia-Recensio, 2017-2, Mittelalter - Moyen Âge (500-1500), heruntergeladen über Website



copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

**Chantal Reydellet, Monique Chauvin-Lechaptois, Julien Bachelier (éd.),
Cartulaire de Saint-Melaine de Rennes. Suivi de 51 chartes originales. Préface
de Florian Mazel, Rennes (Presses universitaires de Rennes) 2015, 542 p.
(Sources médiévales d'histoire de Bretagne, 5), ISBN 978-2-7535-4137-5,
EUR 35,00.**

rezensiert von/compte rendu rédigé par
Benoît-Michel Tock, Strasbourg

L'abbaye Saint-Melaine de Rennes fut fondée à une date impossible à déterminer, entre la mort de Melaine, évêque de Rennes, au début du VI^e siècle, et la première mention sûre d'un abbé en 830. Mais l'abbaye fut abandonnée vers 920, bientôt réoccupée, sans cependant sortir d'une certaine obscurité documentaire. C'est seulement au XII^e siècle qu'on trouve des actes en nombre (relativement) important et une liste abbatiale détaillée. L'abbaye se constitua un patrimoine très important en Haute-Bretagne, comportant notamment le patronage d'une soixantaine de paroisses,

En 1344, l'abbaye réalisait, ou du moins terminait, un cartulaire, resté inédit jusqu'à sa récente publication. Comptant 226 folios, ce manuscrit (Rennes, Bibliothèque municipale, ms. 271) comprend 325 actes, le plus ancien (sans compter deux actes faux prétendument du IX^e siècle) datant de 1121, le plus récent de 1343. C'est ce volume qui est édité ici, pour la première fois, et les éditeurs ont eu l'excellente idée d'accompagner cette publication de celle du texte des 51 actes conservés en original et absents du cartulaire. On pourrait regretter le choix de publier ainsi deux séries d'actes, ceux du cartulaire dans l'ordre de ce dernier, les originaux absents du cartulaire en une série chronologique en annexe, alors qu'une publication de l'ensemble des actes dans l'ordre chronologique eût été d'usage plus commode, mais ce n'est pas là l'élément le plus important. L'essentiel, c'est que nous disposons désormais d'une édition des actes de Saint-Melaine, réalisée d'après les originaux lorsque ceux-ci sont conservés (au total, 102 originaux sont connus jusqu'en 1343), d'après le cartulaire sinon.

Il est impossible de discerner les raisons du classement des actes, rangés apparemment sans ordre. Les éditeurs expliquent cela par le fait que le cartulaire a été compilé dans l'urgence, suite aux sièges de Rennes en 1341 et 1342, qui auraient, et l'hypothèse est vraisemblable, amené les moines à souhaiter disposer d'une copie facilement déplaçable de leurs archives. En tout cas les actes se succèdent sans aucun ordre, ni topographique ni par auteur. Le cartulaire est par exemple parsemé de vidimus de l'acte de donation de Conan III de 1128, que le cartulariste n'a donc même pas pris la peine de regrouper. Les raisons de l'absence de 51 originaux n'apparaissent pas plus clairement.

Les actes concernent pour l'essentiel, sans surprise, le patrimoine de l'abbaye. On relève tout de même quelques actes différents. On peut citer une ordonnance prise en 1240 par le duc Jean I^{er} et

décidant l'expulsion des juifs de Bretagne, ce qui en fait un acte relativement précoce dans son genre (n° 18). Ou un acte datable de 1157–1161 dans lequel des moines très âgés témoignent de ce qui se passait sous l'évêque Main (1040–1076) (n° 21). Un acte épiscopal de 1184 notifiant une donation cite plusieurs membres de la famille donatrice qui obtiennent le droit d'entrer à l'abbaye (n° 61). En 1232, l'abbé de Saint-Melaine et l'archidiacre de Rennes annulent sans autre forme de procès (c'est le cas de le dire), et malheureusement sans donner d'explication, un acte épiscopal de l'évêque Pierre de Dinan antérieur d'une trentaine d'années (n° 43, annulant le n° 57, non daté). Un acte de 1293 supprime le repas offert annuellement à l'évêque par l'abbaye parce que ce repas était source de bousculades et accidents (n° 67).

On peut aussi relever, un peu hasard de la lecture des actes, la titulature, originale, de certains évêques de Rennes qui à ce titre ecclésiastique ajoutent celui de chapelain du roi (n° 32) ou chancelier du duc (n° 34). Plusieurs actes ne concernent pas l'abbaye Saint-Melaine mais des laïcs, et sont entrés ultérieurement, on ne sait pourquoi (pas toujours comme *munimina*) dans les archives monastiques. C'est le cas entre autres des actes 36 (acte de vente), 89 (mise en gage), 94 (jugement) ... On citera aussi un petit dossier d'actes épiscopaux notifiant la réception d'un prêtre de paroisse désigné par Saint-Melaine (n° 236, 237, 240, 241).

On peut déplorer certaines faiblesses dans la ponctuation, parfois dans la date (n° 3, 23 mai au lieu du 22 avril) et quelques petites erreurs. Surtout, les éditeurs n'ont pas cherché à croiser les actes entre eux: l'acte de Pierre de Dinan (n° 57, cité ci-dessus), est attribué à l'évêque Pierre de Fougères parce qu'on n'a pas fait le lien avec l'acte n° 43 qui parle explicitement de l'évêque Pierre de Dinan.

Mais l'ensemble est d'excellente tenue et rendra de très nombreux services. Cette édition est d'une très belle présentation, richement illustrée, dotée de l'indispensable index des noms propres (mais certaines personnes sont classées non à leur nom personnel mais à leur surnom) et même d'un index des matières.